

Dole, le 15 mars 2022

Monsieur Christophe MASSON
16 Allée de la Forêt
39100 **DOLE**

Service :
**Pôle Attractivité
et Aménagement
du Territoire**
Service Urbanisme
☎ 03.84.79.79.46
☎ 03.84.79.79.63
✉ urbanisme@dole.org

Nos références :
DM/PC/FL/AP/5922

Objet :
Classement en zone
constructible de la
parcelle ZB 127 à
Amange

Copie :
M. le Maire d'Amange

Dossier suivi par :
Flavie LEFEVRE

Monsieur,

Monsieur le Maire d'Amange m'a transmis votre courrier du 2 février 2022 par lequel vous sollicitez le classement en zone constructible de votre parcelle cadastrée ZB 127, située Allée de la Forêt à Amange.

Nous avons étudié votre demande récemment. Il reste des réserves quant à la compatibilité avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui prévoit dans ce secteur d'Amange le maintien d'un ensemble de parcelles non bâties pour une gestion des eaux de ruissellement et le maintien d'une continuité écologique. Cet aspect vous a été indiqué par mail par les services du Grand Dole en septembre 2021.

Toutefois, la possibilité de rendre votre parcelle au moins partiellement constructible n'a pas été totalement écartée. Cette possibilité sera approfondie lorsque la procédure de révision allégée du PLUi sera administrativement engagée.

Sans pouvoir à ce jour vous garantir l'aboutissement de votre demande qui reste soumise à diverses validations légales et politiques, je vous invite à suivre de près cette procédure sur le site Internet du Grand Dole et au travers des informations légales assurées dans chaque commune de l'agglomération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-président
en charge de l'Urbanisme
et de l'Aménagement de l'espace,

Dominique MICHAUD,



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

PLACE DE L'EUROPE
39100 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40

info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

g
GRAND DOLE
Communauté d'agglomération